

# Konscht & Hobbymaart 2022

La Commission de la Culture a le plaisir de vous informer que la nouvelle édition du **Konscht & Hobbymaart** aura lieu le 26 et 27 mars 2022 au Centre Culturel «Beim Nössert» 14, rue de Schifflange, L-3316 Bergem.

Suite à l'annulation de l'édition 2020, il a été décidé d'accorder la priorité aux personnes qui se sont inscrites à l'édition précédente.

Nous vous invitons donc à nous soumettre à nouveau votre candidature de participation jusqu'au 25 février 2022 au plus tard, en nous renvoyant le formulaire ci-joint dûment rempli à:

[redaction@mondercange.lu](mailto:redaction@mondercange.lu)

ou

**Administration Communale de Mondercange**

Commission de la Culture

B.P 50 – L-3901 Mondercange

La salle sera accessible aux exposants pour aménager leur stand d'exposition le samedi 26 mars de 09h00 à 11h30. Pour les visiteurs, la salle sera accessible de 11h30 à 18h00 et le dimanche de 11h00 à 18h00.

Une association locale se chargera des collations et du service pendant les deux jours de la manifestation (repas de midi juste le dimanche).

Une confirmation de participation définitive ainsi que des flyers de l'évènement vous seront envoyés après la date limite.

Veuillez adresser toutes vos questions ou remarques éventuelles à:  
[redaction@mondercange.lu](mailto:redaction@mondercange.lu)

Pour la Commission de la Culture,

**Marianne BAUSTERT-BERENS**  
Présidente

**Marianne WEISGERBER**  
Secrétaire

# Konscht & Hobbymaart 2022

## Fiche de candidature

PRÉNOM / NOM

ADRESSE

TÉLÉPHONE / GSM

E-MAIL

SITE / INSTAGRAM / FACEBOOK

NATURE DES OBJETS EXPOSÉS (bijoux, déco, liqueurs d'alcool, confiture etc.)

J'AI BESOIN de  1 table et/ou  1 panneau

REMARQUES

Merci de joindre **deux photos** haute définition des objets exposés en renvoyant votre formulaire à :

[redaction@mondercange.lu](mailto:redaction@mondercange.lu)

### Info/Rappel

Dû au succès de l'année précédente et dû au nombre restreint de tables et de panneaux disponibles, la Commission de la Culture s'est réservée le droit d'accorder qu'une seule table (dimensions 1,80 x 0,80 m) et si nécessaire, un seul panneau (1,70 x 1,20 m) par participant. La Commission de la Culture met à disposition une centaine de crochets pour l'accrochage de vos œuvres. Pour tout autre matériel nécessaire pour monter ou fixer votre stand, vous êtes priés de bien vouloir vous en charger.

